



FORUM MULTI-ACTEURS
SUR LA GOUVERNANCE AU MALI

Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

COMPTE RENDU DE LA SEANCE 7

Thème	<i>Paix, sécurité, stabilité et développement : Quelle gouvernance de la sécurité ?</i>
Modérateur	Monsieur Tiebilé Dramé
Forum multi – acteurs sur la gouvernance au Mali	Commissariat au Développement institutionnel (CDI), Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Mali (SCAC), Alliance malienne pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA/Mali)
Séance	7
Date	Jeudi 16 Juin 2011
Lieu	Centre International de Conférence de Bamako

forummultiacteurs@yahoo.fr / www.forum-gouvernance-mali.org

Néné Konaté TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 76 42 02 80 – « nene_konate@yahoo.fr »
Ambroise DAKOUO (ARGA) - Tél. : (+223) 76 01 70 20 - « ambroisedak01@yahoo.fr »
Mariam HAIDARA TRAORE (ARGA) – Tél. : (+223) 70 53 06 65 - « mbosoh_2000@yahoo.fr »
Abdoul Aziz AGUISSA (CDI) – Tel. : (+223) 66 78 60 32 – « a_guissa@cdi-mali.gov.ml »

Sommaire

I. INTRODUCTION	4
II. OBJECTIFS DE LA SEANCE.....	5
III. METHODOLOGIE.....	5
IV. RESUME DES COMMUNICATIONS	6
1. « La Situation de la sécurité en Afrique et au Mali » : Mahamadou Niakaté, Inspecteur Général de police (Ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection Civile)	6
2. « La Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali » : Docteur Zeini Moulaye, Consultant, Expert en gouvernance de la sécurité.....	6
3. « Les Mécanismes traditionnels de gestion et de prévention des conflits au Mali (cas de la Société Touarègue) » : Docteur Ibrahim Ag Youssouf, Consultant	7
4. « Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali » : Docteur Mariam Djibrilla Maiga, Présidente du Mouvement National des Femmes pour la sauvegarde de la Paix et de l'Unité Nationale (MNFUN)	7
5. Partage d'expérience : La Haute Autorité Nigérienne pour la Réconciliation Nationale et la Consolidation de la Démocratie : Docteur Moumini Farmo	8
V. SYNTHÈSE DES DÉBATS EN SEANCE PLENIÈRE	9
VI. CONCLUSION.....	11

SIGLES

AQMI	Al- Qaida au Maghreb Islamique
ARGA	Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique
CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
HARNCD	Haute Autorité de Réconciliation Nationale et de Consolidation de la Démocratie
MNFPUN	Mouvement National des femmes pour la sauvegarde de la Paix et de l'Unité Nationale
MSIPC	Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PGPSP	Programme de Gouvernance, de Paix et Sécurité partagée
PSPSDN	Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement au Nord Mali
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle

I. INTRODUCTION

Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali est un espace de dialogue créé en juin 2008 à Bamako dans le cadre d'un colloque international sur la gouvernance légitime. Le Forum est aussi le fruit de l'intérêt commun de trois partenaires : le gouvernement du Mali représenté par le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI), l'Alliance pour refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA/ Mali) et l'Ambassade de France à travers le Services de Coopération et d'Action Culturelles (SCAC). Ce cadre partenarial s'est ensuite élargi à d'autres acteurs nationaux (publics, privés et issus de la société civile) et internationaux ayant adhéré à cette initiative et exprimé leur volonté de contribuer à son émergence et à son développement.

Depuis la création du Forum multi-acteurs, six séances ont été organisées :

1. L'Accès aux services publics de base ;
2. L'Accès à la justice et droit des citoyens : le cas du foncier ;
3. Le processus électoral : sens et légitimité ;
4. La gouvernance de l'aide au Mali ;
5. Quelle éducation pour renforcer la citoyenneté au Mali ?
6. Les OSC et le renforcement de la démocratie au Mali : faire-valoir, substituts ou contre-pouvoirs ?

Cette septième séance du Forum multi-acteurs a eu pour thème : « *Paix, sécurité, stabilité et développement - Quelle gouvernance de la sécurité ?* »

Depuis ces (dix) dernières années presque toutes les nations, sont installées dans une société de risque à des degrés divers, et sont confrontées à des perturbations de tous ordres, des menaces potentielles ou réelles aux effets parfois dramatiques, générant la peur, l'incertitude, l'angoisse.

Le Mali fait aujourd'hui face à des impératifs de sécurité auxquels il importe d'apporter des réponses appropriées. En effet, en raison de l'immensité du territoire national, de l'ouverture de notre pays sur sept (7) autres, avec des frontières poreuses, l'étendue et la complexité des problèmes de sécurité font nécessairement appel à d'énormes moyens si l'on considère par ailleurs les exigences de l'Etat de droit.

Le paysage sécuritaire au Mali et en Afrique est caractérisé par une pluralité de menaces, variées certes, mais ayant des liens étroits les unes avec les autres :

- circulation anarchique des armes à partir des foyers de conflits et des fabricants locaux ;
- conflits intra et intercommunautaires à l'intérieur des Etats ;
- migrations clandestines et trafic de migrants à destination de l'Europe ;
- revendications irrédentistes conduisant à des rébellions armées ;
- présence de groupuscules armés dans la bande sahélo-saharienne, s'adonnant à des trafics de toutes sortes et à des prises d'otages ;

- crises de gouvernance liées à la contestation des résultats issus des élections ou à des insurrections populaires ;
- réseaux de trafic de drogue à partir de l'Amérique latine ;
- banditisme résiduel transfrontalier se traduisant par des enlèvements de véhicules et de troupeaux.

Face aux différentes formes de menaces (ci- dessus cités), la paix et la sécurité occupent de plus en plus une place de choix dans le dispositif politique du pays. A cet effet, on peut citer un certain nombre d'actions entreprises :

- Les Etats généraux sur la sécurité et la paix organisés (novembre 2005) ;
- Le Programme de Gouvernance partagée sur la Sécurité et la (2008) ;
- Le Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement au Nord (juillet 2010) ;
- Le Document cadre de politique nationale de la sécurité (octobre 2010).

Au regard des crises actuelles dans le monde arabe, et des menaces de plus en plus préoccupantes au Nord Mali, le thème de la séance 7 revêt une importance capitale aussi bien dans une perspective internationale, nationale, que locale.

L'intérêt suscité par ce débat a été à la hauteur de l'importance du sujet. Prés d'une cinquantaine de participants ont assisté à cette séance, parmi lesquels des élus, des agents de l'administration publique et des collectivités locales, des militaires de haut rang, des partenaires techniques et financiers et diverses personnalités reconnues pour leur connaissance du sujet ou pour leur implication dans le domaine de la sécurité. Cette diversité de participants a permis d'enrichir le débat. La mobilisation et les apports des uns et des autres ont pleinement justifié l'ouverture d'un tel espace de dialogue sur cette thématique.

II. OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'objectif de la séance était d'ouvrir le débat multi-acteurs autour de la sécurité nationale et régionale en vue d'amener les participants à formuler des propositions pour une meilleure gouvernance de la sécurité au Mali.

III.METHODOLOGIE

Les débats sur le thème de la séance 7 ont été introduits par cinq communications orales. Chacune de ces communications a traité différent aspect du thème : les questions de concepts et de définitions, la politique sécuritaire en cours au Mali, l'approche démocratique de la gouvernance, les mécanismes traditionnels et la dimension genre.

Les discussions qui ont suivi ont permis de faire ressortir les constats en termes de forces et de faiblesses de la gouvernance de la sécurité au Mali et de formuler des propositions concrètes en faveur de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique et particulièrement au Mali.

IV. RESUME DES COMMUNICATIONS

1. « La Situation de la sécurité en Afrique et au Mali » : Mahamadou Niakaté, *Inspecteur Général de police (Ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection Civile)*

Cette première communication a fait le constat d'une aggravation et d'une complexification de l'insécurité au Mali en raison notamment de l'apparition du terrorisme comme nouvelle menace majeure. L'insécurité est un phénomène transversal, tous les Etats y sont confrontés mais sous des formes différentes. De ce fait, il faut concevoir des politiques adaptées à chaque situation.

Le trafic de drogue et le terrorisme prennent des proportions inquiétantes notamment au Nord- Mali qui est une zone difficile à contrôler. La lutte contre les sources d'insécurité ne peut se faire de façon cloisonnée, par exemple pour lutter efficacement contre le trafic de drogue, il convient de tenir compte du « blanchiment d'argent » qu'il génère. La sécurité n'est plus le domaine réservé de l'Etat, tous les citoyens doivent œuvrer à son maintien. Il faut que les populations s'approprient les politiques de sécurité qui sans cela seront vouées à l'échec. Il faut concevoir un traitement global de l'insécurité qui est un phénomène mondial.

2. « La Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali » : Docteur Zeini Moulave, *Consultant, Expert en gouvernance de la sécurité*

Depuis le début des années 1990, le concept de sécurité a pris de l'envol, il se trouve de plus en plus au centre des préoccupations nationales et internationales.

Le paysage sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest de ces dernières années a été dominé par la récurrence des conflits armés. La multiplication et la persistance des foyers de tension et des zones de conflits et, parallèlement le délitement de l'autorité de l'État, ont fait monter l'insécurité et la criminalité organisée.

Aujourd'hui, la sécurité n'étant plus le domaine exclusif des forces de sécurité, il est plus que jamais nécessaire de repenser la sécurité au regard des valeurs de notre société.

La gouvernance démocratique de la sécurité consiste à placer l'homme au cœur de la sécurité, à lier le développement à la sécurité et à faire de la sécurité non pas un facteur contingent mais un moteur du développement. Il faut donc renforcer l'efficacité des politiques de sécurité, encourager la participation des populations, des élus et de la société civile. Eu égard à l'ampleur des défis sécuritaires, un consensus est nécessaire. Au plan international la sécurité relevant de la souveraineté des Etats, une collaboration avec les autres Etats s'avère indispensable.

3. « Les Mécanismes traditionnels de gestion et de prévention des conflits au Mali (cas de la Société Touarègue) » : Docteur Ibrahim Ag Youssouf, Consultant

Traiter des mécanismes de prévention et de gestion des conflits au Mali requiert une connaissance intime de chacune des différentes entités socioculturelles du pays. Aussi cette présente communication s'est-elle portée sur le cas de la société touarègue, elle-même bien complexe. Dans cette société, la violence est souvent comparée au feu : un grand brasier qui naît d'une petite étincelle ; un léger souffle qui peut raviver des braises que l'on pensait éteintes sous la cendre.

La société touarègue n'a que mépris pour celui qui allume le feu ou l'attise. Elle commande de s'interposer entre les belligérants, malgré le risque, pour empêcher la violence de se propager ou atteindre sa fin funeste. Elle loue la patience face aux provocations, la lucidité et la retenue dans l'exercice de la violence (le poltron est un criminel), la force d'âme qui pardonne et redonne droit à la vie.

Le socle des mécanismes traditionnels est une valeur morale inculquée à tous, sans distinction de sexe ou de strate sociale : takarakedt (vergonne, honte), dite aussi ashshak, (littéralement doute) ou atteqqal, selon le dialecte. C'est la peur de la honte, c'est le souci permanent du jugement de la société qui fait qu'on se pose des questions avant de poser un acte. Chacun sait que cette modestie, au vieux sens du terme, est de mise avec l'étranger, avec les beaux parents, avec l'autre génération, avec le sexe opposé, avec les chefs. La vie nous apprend que la familiarité ne doit pas l'estomper : le respect est une partie intégrante de l'amour.

Les différents mécanismes en vigueur dans la société touarègue font qu'elle n'est pas prompte à porter ses différends devant la justice malienne moderne, francophone, qu'elle n'a pas eu le temps d'assimiler comme la justice islamique.

4. « Genre, Paix, Sécurité et Stabilité au Mali » : Docteur Mariam Djibrilla Maiga, Présidente du Mouvement National des Femmes pour la sauvegarde de la Paix et de l'Unité Nationale (MNFPUN)

La communication s'est articulée autour de trois points : 1) le rôle des OSC dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits ; 2) la définition des concepts clés que sont le genre, « la sexo-spécificité », l'égalité des sexes ; 3) la situation des femmes lors des conflits armés.

Il est souligné le rôle de plus en plus important des organisations de la société civile (OSC) au Mali dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Concernant la résolution du conflit du nord Mali, l'apport des OSC a été capital, elles ont puisé dans les normes sociales positives pour consolider le tissu social mis à mal par la crise.

Les femmes et les filles constituent une catégorie vulnérable lors des conflits. Elles sont instrumentalisées pour servir de domestiques, d'esclaves sexuels, leur situation mérite une attention particulière.

Sur le plan international, il existe de nombreux accords et instruments juridiques internationaux en vue de prémunir les femmes contre les violences et aussi de prendre en

compte la dimension genre dans le secteur sécuritaire. A cet effet, la résolution 1325 des Nations Unies constitue le cadre politique de référence pour intégrer la perspective de genre dans la prévention, la gestion, le règlement des conflits armés, la reconstruction post conflit et la consolidation de la paix.

5. Partage d'expérience : La Haute Autorité Nigérienne pour la Réconciliation Nationale et la Consolidation de la Démocratie : Docteur Moumini Farmo

Cet exposé a donné un aperçu de cette nouvelle institution, son histoire, ses missions et les difficultés auxquelles elle a à faire face.

Le Niger et le Mali sont confrontés aux mêmes menaces à savoir entre autres la rébellion et l'islamisme. Il y a un système de vase communicant concernant les problèmes d'insécurité que connaissent ces deux pays qui ont le Sahara comme zone commune. Suite au coup d'Etat de Février 2009 qui a mis fin au pouvoir du Président Tanja, il a été décidé la création d'une nouvelle institution : la Haute Autorité de Réconciliation Nationale et de Consolidation de la démocratie (HARNCD). Rattachée à la présidence de la République, cette jeune institution a pour ambition : l'établissement d'une paix durable en agissant sur les causes et les effets des conflits. Elle entend à travers la culture et la promotion des valeurs cardinales qui élèvent toute nation (paix, entraide, tolérance respect des règles démocratiques) renforcer la démocratie, lutter contre les inégalités, asseoir la paix par le dialogue et promouvoir l'esprit civique.

A la suite de la présentation des communications, un débat en plénière a été ouvert. Les contributions des participants lors des échanges ont porté sur trois axes :

- Politiques publiques de sécurité ;
- Gouvernance de la sécurité ;
- Mécanismes de prévention, régulation et de résolution des conflits.

V. SYNTHÈSE DES DÉBATS EN SÉANCE PLENIÈRE

ETAT DES LIEUX	LEVIERS D'ACTION	PISTES DE REFLEXION
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Beaucoup d'attentes n'ont pas été satisfaites au regard de la politique de décentralisation. Ces frustrations ont engendré des phénomènes d'insécurité. ▪ A coté des acteurs institutionnels de la sécurité, il y a d'autres types d'acteurs (les chasseurs, les femmes, etc.). ▪ Les violences scolaires prennent des proportions de plus en plus inquiétantes. ▪ Les mécanismes de transmission des valeurs ancestrales aux jeunes générations sont en panne. ▪ Les mécanismes traditionnels de prévention, de gestion et de résolution des conflits sont inefficaces face aux nouvelles menaces : terrorisme, trafic de drogue international. ▪ Il existe de réelles difficultés pour articuler modernité et tradition dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits ▪ L'insécurité au nord connaît une certaine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensifier le rôle de l'Etat en termes de coordination des actions des différents acteurs de la sécurité (prévention, résolution et régulation des conflits) ▪ Procéder à une analyse systémique des conflits (causes, conséquences et prévention). ▪ Mettre en œuvre au niveau national la résolution 1325 de l'ONU ▪ Créer une synergie entre les acteurs dans la gestion des problèmes d'insécurité. ▪ Faire en sorte que le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités s'accompagne d'un transfert de ressources financières. ▪ Offrir aux jeunes du Nord un projet de développement très ambitieux. ▪ Renforcer les dispositifs de traitement des conflits transfrontaliers. ▪ Enrichir, adapter aux réalités d'aujourd'hui les mécanismes traditionnels de prévention, de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle pertinence des mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits face aux conflits modernes ? ▪ Comment articuler, concilier les mécanismes modernes et traditionnels de prévention, de gestion et de résolution des conflits ? ▪ Comment amener les populations à relever les défis sécuritaires ? ▪ Quelle participation effective des femmes concernant la prévention et la gestion des problèmes sécuritaires ?

ETAT DES LIEUX	LEVIERS D'ACTION	PISTES DE REFLEXION
<p>escalade, autrefois il y avait la rébellion touarègue ; aujourd'hui des problèmes de dimension internationale et de haute gravité s'y sont rajoutés dont le terrorisme et le trafic de drogue.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les phénomènes d'insécurité se sont généralisés à l'échelle planétaire. ▪ Les parlementaires disposent de moyens de pression sur le gouvernement en matière de sécurité, mais ils ne les utilisent pas. ▪ Les problèmes socio-économiques sont des causes de l'insécurité au Mali. ▪ Les femmes du fait de leur vulnérabilité sont très affectées par les conflits. ▪ Les élus ont un rôle important en matière de sécurité, notamment le maire, à travers leur pouvoir de police. 	<p>et de résolution des conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabiliser la société civile pour qu'elle prenne la mesure de l'importance de son rôle. ▪ Procéder à un inventaire des mécanismes traditionnels de prévention, et de gestion des conflits. ▪ Réaliser une typologie des violences faites aux femmes et le lier aux défis sécuritaires. ▪ Faire un état des lieux de la participation des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. ▪ Elaborer des indicateurs genre, paix et sécurité. ▪ Renforcer les capacités des femmes en matière de sécurité. ▪ Impliquer la jeunesse sur les questions de sécurité. ▪ Renforcer les connaissances techniques des élus sur les questions de sécurité. ▪ Lutter contre l'impunité et la corruption qui aggravent les phénomènes d'insécurité. ▪ Créer un vaste programme de réinsertion des jeunes au Nord pour les prémunir contre AQMI et les narcotrafiquants. 	

ETAT DES LIEUX	LEVIERS D'ACTION	PISTES DE REFLEXION
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un observatoire sur le genre concernant les violences faites aux femmes. ▪ Impliquer tous les acteurs de la société pour une gouvernance démocratique de la sécurité. 	

VI. CONCLUSION

Cette septième séance du forum a permis de faire l'état des lieux de la sécurité en Afrique et plus particulièrement au Mali. L'insécurité est un phénomène qui y prend de l'ampleur particulièrement dans le nord du pays.

Parmi les principales sources d'insécurité il convient notamment de citer: le banditisme urbain et périurbain, la situation économique et sociale des populations, la criminalité transfrontalière et transnationale (trafic de drogue, trafic d'armes et d'êtres humains, terrorisme).

Elle a également mis en exergue le caractère de plus en plus complexe des phénomènes d'insécurité.

Pour faire face à l'insécurité le Mali a besoin d'un « Etat fort et intègre » et d'une gouvernance partagée.

L'accent a été mis sur la situation particulière des femmes qui du fait de leur vulnérabilité sont les plus affectés par les situations de conflit et d'insécurité.

La possibilité de partenariat entre le Forum multi-acteurs et d'autres acteurs de la sécurité tel le PGPSP (Programme de Gouvernance Partagée sur la Sécurité et la Paix) a été évoquée. Le PGPSP a manifesté la volonté de nouer un partenariat avec le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali, pour l'organisation d'un forum local sur la sécurité dans le Nord.